



CoNémoration
Le musée
Jules Ferme

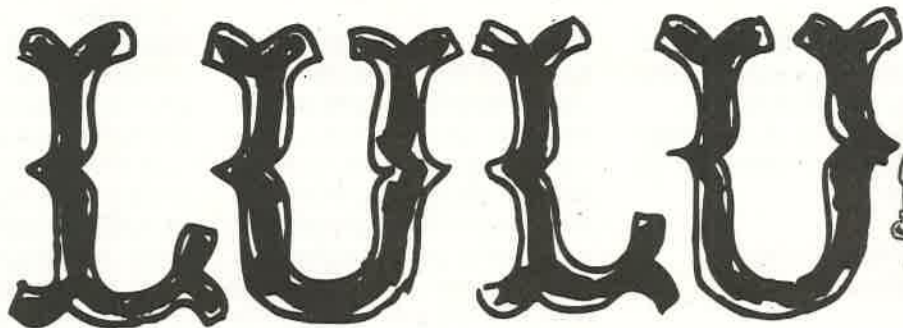
Ouvert en 1978 pour le 150^e anniversaire de la naissance de Jules Verne, le musée du même nom est fermé en 2005 pour le centenaire de sa mort. Ça, c'est du concept ! Nantes doit avoir honte de son petit musée Jules Verne puisqu'elle l'a fermé pour travaux. Les travauteurs en chef de la mairie n'ont aucune notion de l'anticipation. Cette année de commémorative étant prévisible dès la mort de l'écrivain, pourquoi ne pas avoir prévu le chantier avant ou après la période fatidique ? Pour sauver l'honneur, reste la com et ces belles formules à faire prendre des vessies pour l'an Verne : officiellement le musée fermé profite de l'année à Jules pour une «remise en valeur». Pendant la commémoration, les travaux continuent. Si on fait un jour une année Jules Vallès, il faudra penser à fermer les écoles, à annuler le bac et à déprogrammer les insurrections.

Julomania
La culture des 3J

Adjoint à la culture, Yannick Guin pratique la culture des Jules. «La ville de Nantes est la ville des trois Jules, Jules Vallès, Jules Michelet et Jules Verne», déclare-t-il. Avec sa collecte de Jules nantais, Yannick Guin en oublie un vrai : Jules Grandjouan. Quant à voir Michelet revendiqué par Nantes, ça frise l'annexion post mortem. En fait, Michelet n'est pas du tout né à Nantes comme Verne, ni même mort ou enterré ici. Aucun de ses romans ne relate son passage nantais, comme l'autobiographique trilogie de Jacques Vingtras, de Vallès. Accouché à Paris, macchabée à Hyères, Michelet n'aura été à Nantes que de passage, en résidence surveillée de juin 1852 à octobre 1853, plutôt accablé après avoir été viré de sa chaire au Collège de France par Napoléon III. Sur les 75 années et demie de sa vie, ça fait peu. Pour être plus précis, Michelet aura vécu à Nantes 16 des 906 mois de son existence, soit 1,76 % de sa vie. Et son séjour forcé à Nantes dans la ferme de la Haute-Forêt n'aura pas été déterminant pour la suite de son œuvre. Historien à la retraite, Yannick Guin n'en est pas à une petite entorse à l'histoire. Pour les besoins de l'image de marque nantaise, qui manque sérieusement de plumes célèbres, on peut bien annexer l'écrivain historien Michelet. Que Jules César, ait soumis la cité gauloise des Namnètes en 50 avant notre ère, ça mériterait bien un Jules de plus à la collèque. L'histoire, plus on la presse, plus on en sort du Jules.

* France 3 Bretagne, le 12-14. Le 4 nov. 2004.

La lettre à

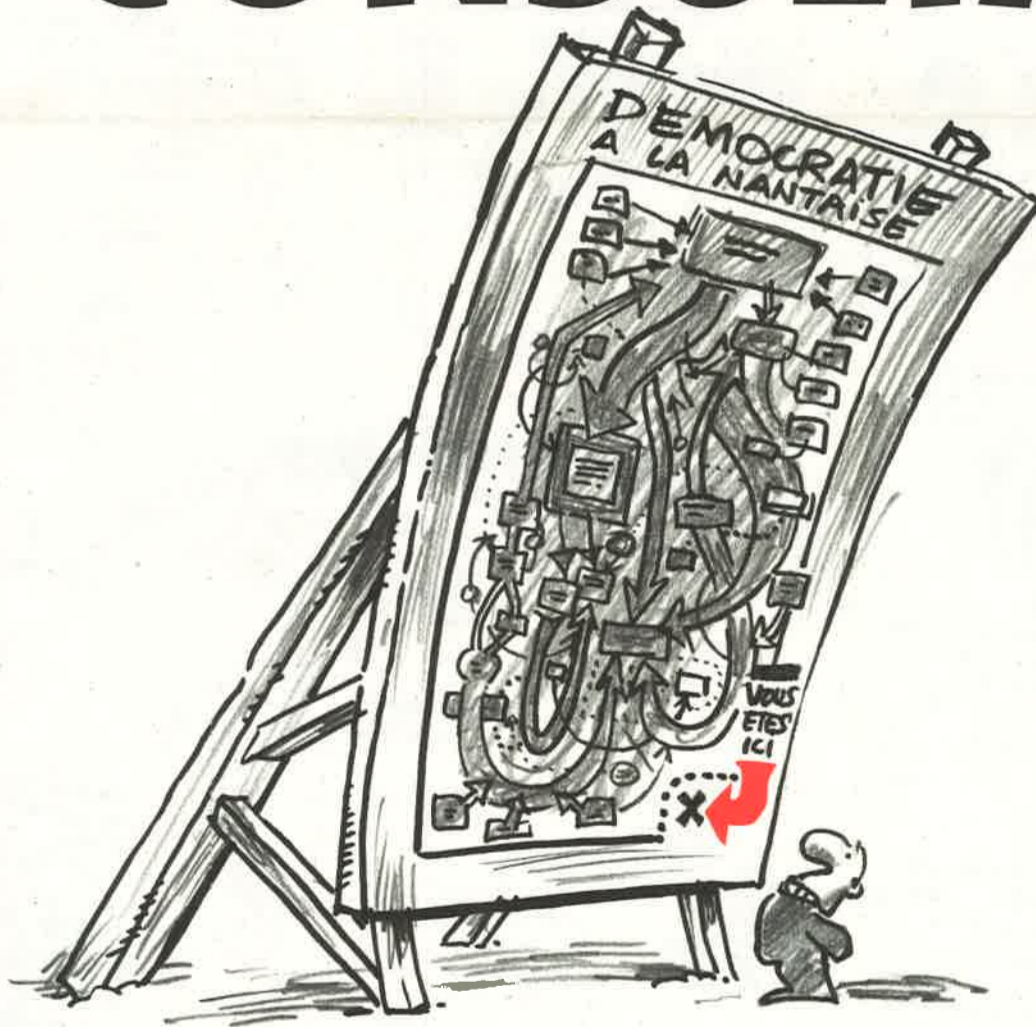


La fièvre, c'est le chauffage du pauvre

Irrégulomadaire satirique n°47 - Décembre 2004

Impasse des Citoyens

PIÈGE À CONSULTATIFS



Ayrault, fais pas le sultatif !
Le maire nage pourtant dans la concertation comme un poisson dans son local. D'autant que ses équipes conçoivent le bocal et en contrôlent l'alimentation en eau.

En version made in Nantes, la démocratie se conjugue à l'imparfait et au participe mal passé. Ici, les structures de démocratie de proximité sont décidées, managées, étroitement contrôlées par la mairie. Pas ça qui manque, les machins où l'on cause : Carrefours des citoyens, Comités consultatifs de quartier, Comité stratégique du commerce nantais, Conseil nantais pour la citoyenneté des étrangers, Commission consultative des services publics locaux, ou encore Conseil nantais de la jeunesse (en longue gestation), et le déjà défunt Conseil consultatif nantais de l'environnement. On s'y perd. Autant de bidules créés de toutes pièces par décret municipal. L'historien et politologue Mathias Le Galic vient d'y consacrer une étude* où il note qu'avec un taux de participation de 1 à 2 %, le système ne rameute pas foule. Et encore, ce score est surgonflé : l'audience des réunions est souvent composée d'une bonne part d'institutionnels en mission, communicants sous contrat, bordée d'élus, techniciens, agents et cadres municipaux. Parfois «plus de la moitié de l'assistance», note l'auteur pour les ateliers de concertation du Grand projet de Ville à Malakoff. Mathias le Galic écrit même que les équipes de quartier, agents municipaux mesurant la très faible participation «parlent de leurs espoirs déçus et concluent sans ambages à l'échec des dispositifs». Bigre ! D'autant que les élus ont aussi le sentiment de ne pas rencontrer

Valse des étiquettes

Hunault en plein transfert

À qui appartient, finalement, le député Ducoin, alias Michel Hunault ? Cartographiquement, il relève du castelbriantais. Mais politiquement ? On le croyait parti cet été à l'UDF après ses infidélités européennes à l'égard de Roselyne Bachelot. Et voilà qu'on nous le cite comme député UMP pour lancer une question d'actualité à l'Assemblée nationale le 10 novembre «sur les conséquences, pour les budgets des collecti-

vités territoriales, de la suppression annoncée de la taxe professionnelle et du foncier non bâti».

Deux solutions : soit la question avait été formulée du temps où il était encore sous la casaque UMP et les huissiers sont vraiment pas des rapides, soit tout le monde se fiche de la vision nationale de notre homme politique local.

* Presse-Océan, le 16 novembre 2004.

Extraits de caractères Des bribes qui courent

Le maire en impose
«La présence des élus, et notamment celle du maire, n'est pas du tout un avantage pour la concertation. Certes, elle donne un caractère particulièrement officiel à la démarche et par là même à l'information délivrée, mais ce caractère officiel lorsqu'il tend au solennel (et la présence du maire l'entraîne dans cette voie quasi automatiquement) bride toute remise en cause de quoi que ce soit.»

Liaisons dangereuses
En amont de projets à discuter, «on pourrait penser que les participants aux CCQ ont la possibilité d'organiser des réunions supplémentaires, de rencontrer les services responsables de la maîtrise d'ouvrage plus facilement et par anticipation. Et bien non ! C'est tout l'inverse. Tout est fait pour éviter la liaison entre les dispositifs de participation CCQ et ces dispositifs légaux.»

Le management
«Les instances de concertation nantaises ne sont finalement que des outils de management : l'exécutif local y teste auprès des habitants les «produits municipaux» qu'il souhaite pouvoir «lancer sur son marché.»

Piège à consultatifs

d'interlocuteurs à la hauteur, les techniciens estiment perdre leur temps, et les habitants déçus, perçoivent qu'ils n'ont aucun espoir d'influer vraiment sur les décisions.

Cherche jeunes désespérément

Grands absents de ces conseils et comités consultatifs : les jeunes. La seule fois où l'auteur en a vu en nombre, c'étaient des jeunes des Dervallières venus présenter un projet. Ils n'ont rien pigé au processus. Ils venaient pour exposer leur cas, on leur a dit de patienter, d'attendre leur tour. Une heure après, ils n'avaient toujours pas la parole. Vénère grave, il était, le groupe. Il ne restait qu'une manière pour s'exprimer, cris, injures, et massacre rageur du petit cocktail, kir et chips, qui devait clore le débat. Autres grands absents, les Rmistes, chômeurs et loquedus qui ne voient pas ce qu'ils peuvent en attendre, et les bourgeois qui ont assez de réseaux influents pour s'éviter la honte de cotoyer la plèbe.

À l'inverse, ces bidules consultatifs ont leurs surreprésentés : classes moyennes, retraités et troisième âge, accourus y trouver une certaine surface sociale. Maire de Bouguenais, Françoise Verchère ne s'illusionne pas trop sur les gens qui s'y impliquent : «des anciens élus, des futurs élus, des élus potentiels ou des déçus de ne pas l'être». Résultat, selon Thomas Le Galic : «l'offre de participation qui vise pourtant au vivre ensemble, est à l'origine d'une nouvelle forme de sélection sociale» ! Il retient que ces dispositifs peu accessibles manquent de techniciens spécialisés, de communication et de clarté sur leurs buts, et d'info pour que les fameux citoyens, non initiés et seuls bénévoles de l'ensemble, puissent se préparer aux débats.

Censure représentation

Le cabinet du maire supervise et contrôle tout : de la composition des membres aux ordres du jour, des documents aux experts, mais aussi les comptes

rendus, bien souvent revus, lisés, voire tronqués par le staff rapproché du maire. Ainsi les membres d'un groupe de travail circulation du quartier Dervallières-Zola avaient élaboré, sans prévenir, un contre-projet pour s'opposer de manière constructive au plan municipal : «Les élus tiraient une tronche comme ça!». Ce contre-projet inattendu a carrément été escamoté des minutes de l'assemblée. Mathias Le Galic y voit «une situation de fermeture et d'opacité qui confine à la censure. Au cœur d'une démarche participative, c'est assez perturbant». Les sujets qui risquent de fâcher ? soigneusement évités. Démocraquoi ? Participaqui ?

Sorties de terrain d'entente

Cette démocratie participative s'impose aussi sur le postulat illusoire selon lequel chaque territoire, quartier ou secteur serait formé d'une «communauté de quartier homogène et solidaire». À regarder le découpage qui allie les bourgeois Ancien régime de la «Terre sainte» (du quartier St-Donatien) aux classes populaires des bananes de Malakoff, on peut douter de l'homogénéité d'une telle «communauté», conviée à participer comme un

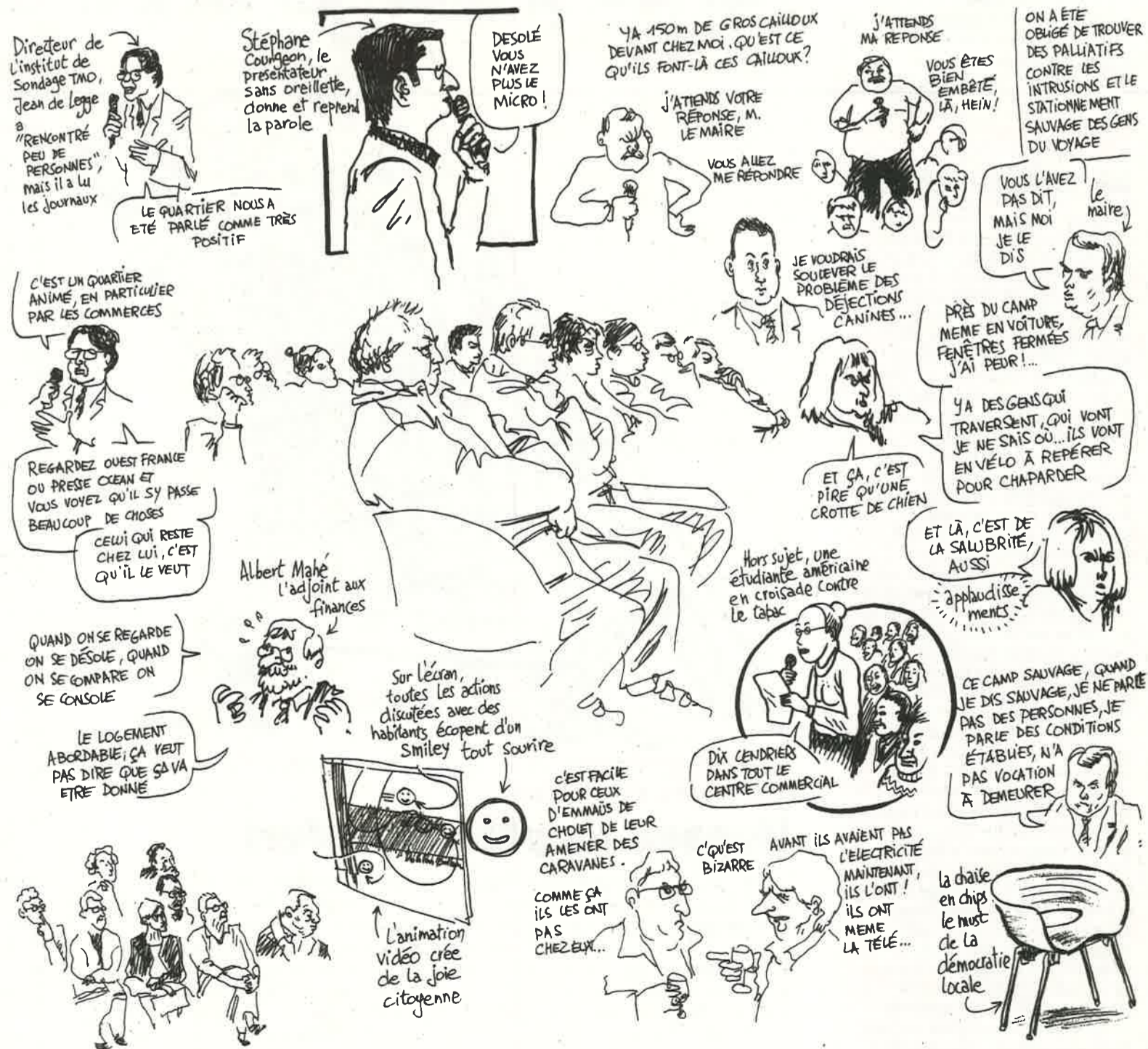
seul homme. Le chercheur constate aussi que les participants à ces instances consultatives auraient comme une tendance à se considérer comme les bons citoyens du cru, les autres - minables réfractaires à la participation - étant jugés comme les mauvais voisins, qui se foutent pas mal de l'intérêt général et sabotent même le processus par leur apathie. Cette «démocratie locale» apparaît donc comme un petit jeu sans conséquence. Ce que confirme sans cesse le soin officiel à rappeler que ces machins ne sont que consultatifs. Ce qui martèle la vision rigide de la décision suprême de l'exécutif municipal, seul maître à bord. La consultation se réduit à une écoute en terre de proximité, une sortie sur le terrain. Comme dit Catherine Touchefeu, adjointe à la démocratie locale et aux relations avec les quartiers : «C'est important parce que ça oblige les élus à aller dans les quartiers, à aller sentir le climat du quartier, ne serait-ce que d'être très familiarisés à la géographie». Un peu de géographie, ça permet de se raconter une belle histoire.

Hervé Rouille-Grave

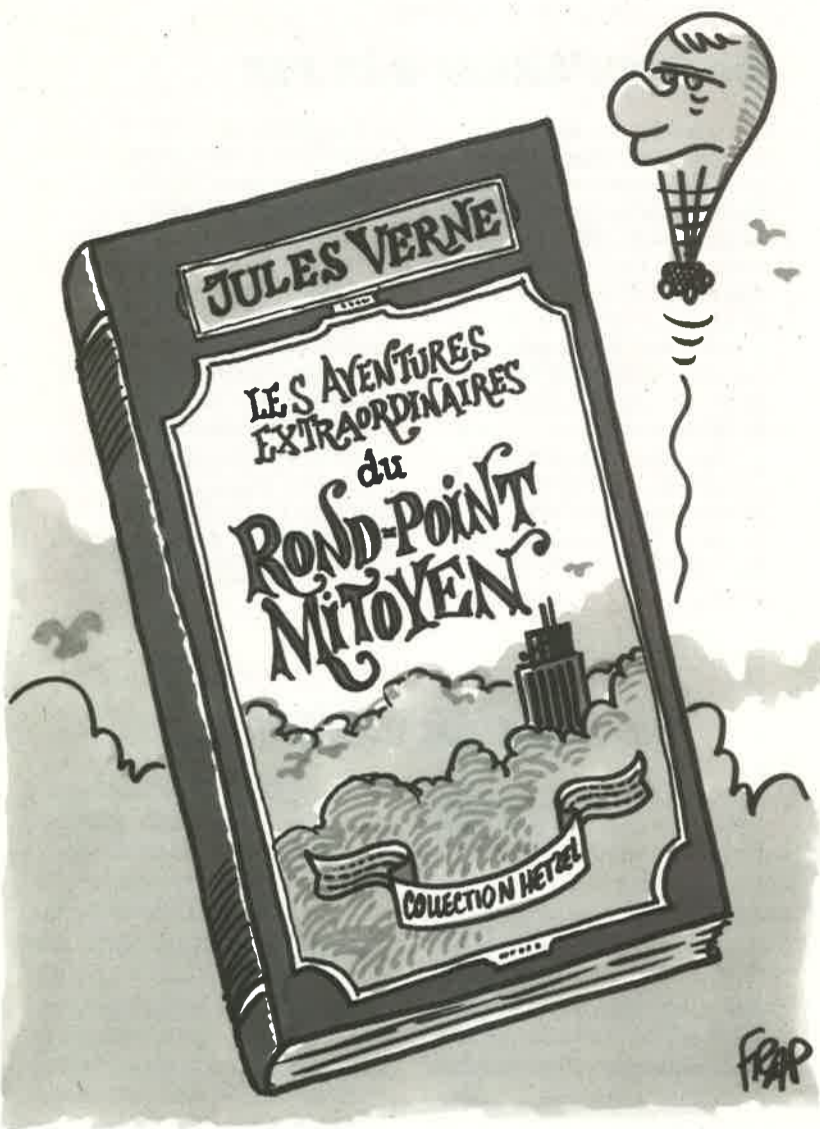
* La démocratie participative. Le cas nantais, Mathias Le Galic, éd. l'Harmattan.

C'est show mais ça l'fait

Ces instances de dialogue, c'est comme à la télé. Les Carrefours des citoyens sont pensés, conçus et orchestrés comme des émissions de télé, type Delarue. Une trouvaille de communicants. On singe donc les émissions de débats, en faisant mener la séance par un présentateur doté de fiches, rompu selon un scénario bien huilé à l'exercice onctueux de l'attribution de la parole, et à son retrait. Il ne manque que les pauses pour la pub et les SMS à envoyer pendant le cours de la soirée. En apparence, chacun s'exprime directement, librement. En fait, dans les débats majeurs, des intervenants sont bien répertoriés, les interventions déjà prévues, balisées, anticipées par des questions ciblées. Vu à la télé. Un déroulé de soirée bien cadrée, comme à Chantenay en juin dernier : le Carrefour des citoyens avait pris comme thème «être parent, mission impossible». Pas grand chose à voir avec les prérogatives de l'autorité publique. Au centre, le maire en position de père (il a lui-même relevé le jeu de mots), dans un étonnant rôle de pater familias collectif. Il y a même eu un imprévu : le quart d'heure émotion avec un cas poignant de séparation d'enfant, d'ailleurs hors sujet. Mais comme ça, tous les ingrédients de télé ras les paquerettes étaient réunis.



Reportage de Pich, Faucompré et La Case au Carrefour des Citoyens Bottière-Doulon, le 13 décembre 2004.



Ordures, macchabées !

Ça a l'air passionnant, la régie municipale du fossoyage. Au menu : lire des contrats de prestataires, donner un avis lors des renégociations de ces conventions de services publics. «Plus d'une centaine de pages recto verso, lues quasiment ligne à ligne, commentées, etc. Ça a duré trois heures», relate un participant à l'une des deux commissions consultatives des services publics locaux (Ville de Nantes et Communauté urbaine) chargées d'éplucher les délégations de service public et les régies. On s'intéresse en détail au crématorium, au camping du Petit Port, aux Salons Mauduit, aux parkings, à la gestion de l'eau, des déchets, et au golf de Nantes Erdre, trou par trou.

Nantes d'en-bas, moins que les Pays-Bas

Dans l'exemple hollandais d'Haarlem, auquel Thomas Le Galic compare le modèle nantais, les conseils de quartier, créés et élus par les habitants, émettent des avis auxquels le Conseil municipal doit répondre de manière motivée. A Haarlem, autonomie de budget et de réflexion. À Nantes, le Conseil municipal reste souverain et n'a aucun compte à rendre à ces «think tanks» de proximité. Ceux qui y siègent n'ont aucun moyen de mesurer en quoi leurs avis ont été retenus, pris en compte quand s'élabore une décision. Ce qui leur donne «l'impression de collaborer à la politique de communication de la mairie». Pour Noël, ils peuvent demander une panoplie de petit dir' com' du coin.

Autopsie d'une mort naturelle

«Le 21^e siècle sera écologique ou ne sera pas» a proclamé à sa naissance le Conseil consultatif nantais de l'Environnement. Ce CCNE n'aura pas eu assez de développement durable pour connaître ce siècle. Créé en 1997 par Jean-Claude Demaure, alors adjoint à l'environnement, il n'émane d'aucune demande d'association ou de pékins de base. Le machin n'aura duré que trois ans et six réunions, qui ont curieusement beaucoup parlé des nuisances des rassemblements de motards du vendredi soir devant la Cité des Congrès, et passé du temps à tenter de redéfinir ses missions et prérogatives. Le Conseil municipal de Nantes ne l'a jamais sollicité sur des dossiers d'environnement, le survol de la ville par les avions par exemple, qui a pourtant bien occupé les 25 participants. À l'inverse, le cabinet du maire pris d'une «frénésie de supervision» a été omniprésent. Hors de question de se laisser déborder par ces imprévisibles écolos. Le comité de lecture de la lettre d'information destinée au grand public ? Composé uniquement d'élus de la mairie. Les fiches environnement par quartier devaient être des documents de liaison au sein de l'instance consultative, elles étaient étroitement contrôlées par les techniciens municipaux. Le CCNE a disparu sans un cri. Sûrement par souci de ne pas ruiner les statistiques sur le bruit en ville.

Incivile

Transpeurs en commun

Dans le bus ou le tram, mieux vaut avoir peur de rien qu'être trop serein. Ou même trop serien de rien.

Le monde est agressif, dangereux, menaçant. Ou s'il ne l'est pas, il pourrait l'être, et donc c'est tout comme. La propagation des idées sécuritaires est une œuvre de longue haleine, insidieuse, permanente. Ouest-France nous prévient : «Agitations, petites agressions, injures semblent être le quotidien dans les bus et les trams»*. Voilà un «semble» qui semble un peu court. D'autant que les usagères du tram interrogées ne confirment pas du tout cette supposée tendance. La première citée n'a «jamais assisté à des scènes de violence dans le tram». Mais elle a peur quand même. La seconde a bien vu des incivilités : «souvent ce sont trois ou quatre jeunes, qui fument et font du bruit». Mais elle avoue ne plus avoir peur de ces bruyantes fumées. Troisième témoignage, un chauffeur qui supporte mal «la répétition des agressions pas forcément très violentes». L'enquête rapide contredit manifestement le souci de la société des transports en commun de faire régner l'ordre dans ses rames. «En 2004, les agents de la société ont enregistré 225 incivilités sur le réseau». Le chiffre est supposé impressionnant. Mais que recouvre-t-il : des gros mots, de la nicotine ? Mystère et boule de gomme. Pour empêcher les méchants djeunes de fumer en parlant trop fort, il ne manque que la présence permanente du GIGN en tenue de combat. Mais depuis septembre 2003,

la transmission des délits mineurs à un délégué du procureur est déjà un premier pas. «Les délinquants sont convoqués dans le mois, avec leurs parents s'ils sont mineurs». Rappels à la loi et sanctions contribueraient ainsi à «combattre le sentiment d'impunité». Si tu élèves encore la voix et la fumée de clope, tu finiras au bain, fiston !

Encore un carreau d'cassé En fait, cette idéologie fumeuse distille discrètement le grand mythe sécuritaire de ces dernières années, la «tolérance zéro», d'abord érigée en principe par la police de New-York. Cette idée forte est prétendument étayée par la fameuse théorie de la vitre brisée qui postule que la répression immédiate de la moindre infraction évite l'engrenage jusqu'aux pires dérives criminelles, drogue, banditisme et mains dans les poches en groupe aux pieds des immeubles. Autrement dit, arrêter les petits voleurs d'œufs devrait couper les vocations des gros tueurs de bœufs. Evidemment, cette soi-disant «broken-windows theory» n'a rien d'une loi de criminologie et n'a «jamais reçu le moindre début de preuve empirique», comme le note le sociologue Loïc Wacquant**. Il évoque un juriste américain*** qui a examiné méticuleusement les résultats autoproclamés de cette tolérance zéro érigée en système : «Si la police de New York a contribué à faire baisser la criminalité, ce n'est pas en rétablissant la civilité et en communiquant un message de refus de l'impunité, mais par le simple fait d'avoir accru massivement l'intensité de

la surveillance qu'elle exerce : la ville de Giuliani comptait 38 agents pour 100 000 habitants en 1990, contre le double dix ans plus tard, et leur action a été fortement ciblée sur les populations et les quartiers déshérités». À Nantes, les trams de gauche se foutent pas mal de savoir que la théorie ne vaut pas un clou. Elle est dans l'air du temps, donc elle est bonne. Se battre contre ce faux-semblant des incivilités pourrait passer pour un combat contre d'imaginaires moulins à montée par l'avant. Mais le but n'est pas de réduire à zéro une agitation pas plus inquiétante qu'à l'ordinaire. Cette parano sert au moins d'argument commercial rassurant la clientèle, et de message interne en direction des chauffeurs. L'ordre règne mais mieux vaut avoir la trouille quand même. Pas de tollé. Il faut bien donner un sens à ces idées rances zéro.

Georges Randal

* Le 6 novembre 2004.

** Lire à ce sujet son édifiante démonstration dans «Punir les pauvres», Éditions Agone, qui analyse l'analogie entre la baisse des aides aux plus démunis et le mouvement de balancier qui renforce le système punitif américain, et son décalage à retardement en France.

*** Bernard Harcourt, auteur de «Illusions of order : the false promise of broken windows policing», Harvard University Press, 2001.

Ah ! Bus de confiance Albert ment sur toute la ligne

Albert, c'est pas bien de mentir ! Interrogé sur l'option gratuite des transports publics, Albert Mahé trafique les stats : «À Châteauroux où les transports publics sont gratuits, le nombre de voyageurs a diminué de moitié». L'adjoint aux finances à Nantes s'exprime ainsi au carrefour des citoyens de La Bottière. Mauvaise foi, intox : il est aussi président de la Tan et connaît parfaitement l'exemple de Châteauroux. Lulu a interrogé Bernard Régani, directeur de ST2C, la société de transports en commun de Châteauroux : «le nombre de voyages est passé de 1,5 million en 2001, la dernière année payante, à 3,6 millions aujourd'hui. Croissance à pondérer, de par l'extension du réseau qui a gagné 14 % de kilomètres en plus. La moitié de la hausse de fréquentation vient de la gratuité ; le reste du réaménagement du réseau». En inversant volontairement les chiffres, Albert a ainsi fait disparaître 2,8 millions de voyages. Quel escamenteur !



De notre envoyée spéciale dans le tram Sortez entrez restez pas là

Un soir ordinaire début décembre. Arrêt Commerce, 18 h 30. Le tram ne part pas. Annonce au micro pour les voyageurs qui s'impatientent à l'intérieur : «On a un problème dans la rame. Soit vous sortez, soit vous restez». C'est tout. Pas plus d'explication. Le déficit de communication à l'état pur. Finalement, il faudra attendre encore que la police sorte difficilement quelqu'un apparemment atteint d'un début de malaise. Moralité : pensez-y si vous avez un problème un jour, soit vous y pensez, soit non.

Minute pas papillon Vingt minutes la minute

Solution stationnement : les places d'«arrêt minute» gratos se multiplient en centre ville de Nantes. Pour faire des courses chez les commerçants. Une minute, pour faire son achat, ouh la, doit pas falloir traîner ! «Il serait de bon ton que le visiteur n'excède pas les 20 mn de stationnement»*. Plus, il ventouserait grave. Puisque qu'aucune sanction n'est annoncée pour faire décoller les z'autos de cet arrêt minute-vingt minutes, une idée : si on glissait une cocotte-minute sous l'essuie-glace ?

* Presse-Océan le 8 novembre 2004.

Pépé le moké

Déflation de la société de boursofflage

Si les p'tits chefs du Medef peuvent plus virer tranquillement leurs délégués syndicaux, où va-t-on?



La France va mal. Fillon et Portzamparc viennent d'être désavoués par le tribunal administratif. «Pourquoi ne pas montrer qu'une entreprise, ce n'est pas que du combat, du profit et de la réussite (...) Bien souvent on ne soupçonne pas l'aspect produit, innovation, relations humaines, aménagement du temps de travail», confie en même temps Philippe de Porzamparc*, alias PP (prononcer Pépé). Vice-président local du Medef, Portzamparc s'y connaît en relations humaines et en aménagement du temps de travail. Il a d'ailleurs fait mieux qu'aménager, dégagant carrément ce temps en virant 40 % de son effectif, qui avait gonflé à une centaine de salariés avant la dégringolade. Sans s'embarrasser de ces lourdingues relations humaines, Pépé a notamment foutu à la porte deux délégués

syndicaux**. L'inspection du travail a deux fois refusé d'autoriser ces impossibles licenciements de salariés protégés. Têtu, Portzamparc a voulu court-circuiter ces affligeants fonctionnaires, en intentant un recours auprès du ministre du Travail, François Fillon à l'époque. D'abord sans succès. Finalement, grâce à un ultime et inattendu recours gracieux, le ministre avait permis au boss de la société de bourse de virer les deux pénibles syndicalistes. Le 19 novembre 2004, le tribunal administratif a annulé ce licenciement, renvoyant patron et ministre à un agaçant respect du droit. Tout ça va gâcher les réveillons de Pépé, d'autant qu'il doit encore attendre l'issue de quatre délicats dossiers aux prud'hommes, lancés par ses ingrats de salariés. Une cinquième affaire vient de connaître un

épilogue en appel à Rennes : un cadre licencié en janvier 2002 pour «insuffisance de résultats» voit ainsi son licenciement déclaré abusif, et Portzamparc condamné à lui verser 30 000 euros de dédommagement. Y'a vraiment d'l'abusif qui s'perd. Alors qu'on devrait remercier ce brave Pépé d'avoir aidé les cadres de sa boîte à passer d'une société de bourse en pleine panade à une bourse de l'emploi en pleine inflation.

Jonathan Larepriz

* Actionnaire de Nantes 7, Pépé était interrogé sur ses attentes de télé de proximité au sein du supplément gratuit 4 pages de Presse-Océan dédié au lancement de Nantes 7.

** Voir Lulu n°44, «Portzamparc teste l'économie de marché sur la gueule».

Craque m'ampoule

Le commerçant ravi de se faire enguirlander

Certains naïfs croient que les illuminations des rues du centre ville, à Noël, c'est fait pour illuminer les rues, à Noël. Grossière erreur. Si la municipalité multiplie les ampoules et tire des câbles avant les réveillons, c'est juste pour booster le tiroir-caisse des marchands de tout et de rien. La preuve ? «En cette période hivernale, la hausse du nombre de rues éclairées est déjà un véritable cadeau de Noël. Car plus de lumière signifie plus de convivialité, et plus de temps passé à acheter*». Plus ça brille dehors, plus c'est meilleur pour le chiffre d'affaires. Présidente de l'as-

sociation des commerçants «Plein centre» (300 enseignes), Muriel Blot confirme : «L'an dernier, la couleur bleue nous avait semblée un peu froide. On espère revenir à quelque chose de plus rond, pour que les Nantais, mais aussi les visiteurs, restent plus longtemps». Après les «temps de cerveaux disponibles» de ce brave monsieur Le Lay, voici les temps de portefeuille disponibles qui se voient miraculeusement soumis à une brillante expansion. Merci qui ? Merci Jean-Marc Ayrault. On espère que les petits commerçants ne s'obstineront plus à résister à leur bonheur, distillé grâce aux bienfaits du socialisme

en marche. Ces boutiquiers peuvent aussi rendre grâce aux happy tax payers nantais, pour cette mesure municipale sortant 4450 m de guirlandes électriques et 15 km de câbles. Soit 410 000 euros* de quasi subvention** consacrés à dynamiser les comptes de résultats des mercantis, et les compteurs d'EDF qui adore les kilowatts extraordinaires. Le centre-ville en décembre, c'est guirland.

* Presse-Océan, le 27 novembre 2004

** 530 000 euros selon Ouest-France du 29 novembre, pas de chiffre selon la police.

Carrelément plaqué

Un bienfaiteur à la rue

Du bon usage des grands hommes. Chefs d'entreprise, la commune de Saint-Herblain vous offre un service personnalisé : désormais votre nom pourra être donné à la rue où vous daignerez implanter votre boîte. Le premier honoré est l'industriel espagnol José Soriano, fondateur de Porcelanosa. Le 16 septembre, ce groupe, qui fabrique céramiques et carrelages, a inauguré son centre régional Ouest... et la rue au nom du fondateur. Ce bienfaiteur «a favorisé

le développement de techniques industrielles innovantes pour remplacer les méthodes ancestrales», signale le magazine municipal. Sortir ainsi l'humanité de la préhistoire valait bien une plaque de rue. Saint-Herblain en termine ainsi avec cette période adolescente où elle donnait aux rues de ses zones industrielles des noms comme Sacco et Venzetti ou Bobby Sands, aux sens de l'innovation plus limités en matière de produits pour le bâtiment.

Homme suite homme

De mâle en vieilles pies

C'est pratiquement une catégorie sociale à part. Les «nouveaux décideurs nantais» ont droit depuis treize ans à une soirée d'accueil au Centre de communication de l'Ouest. Les nouveaux Rmistes peuvent se broser. Ici, rien que du directeur, du grand pont de quelque chose, Audencia, Port autonome, enseignement catho, banques diverses. Et même le boss des Renseignements géné-

raux. 22 bizuths en tout. Ce 15 novembre, avec leurs parrains et les officiels, maire, préfet, présidents de région et du département, ça faisait plus d'une cinquantaine. Rien que des hommes. Pour la parité, c'est raté. La moitié du ciel attendra. L'an prochain, pour égayer la soirée, il serait bon de trouver un ou deux décideurs transsexuels.

Pipol

Ça plane pour Sarkozette

L'horreur au bout de douze kilomètres...

Cécilia Sarkozy s'est fait envoyer en l'air. Mais c'est pas dans la rubrique pipole. L'évènement émerge à la chronique des guidons écrasés. Car voyez-vous, Michel Drucker, qui a causé l'accident, est un dangereux chauffard du vélo. En deux pages et cinq photos couleur, la reportage du supplément télé de Presse-Océan* narre tout ce qui lie Drucker au couple Sarko, y compris le drame cycliste. Un grossier plan com' pour humaniser le fils de Napoléon, de Brutus et de Speedy Gonzalès. Tout se trame entre l'Hôtel Royal à La Baule et Le Croisic, via les marais salants. On nous apprend qu'«il y a toujours un ou deux gardes du corps en embuscade», mais rien n'est dit sur le mode opératoire des costauds rapprochés, sans doute déguisés en paquets de gros sel en bord de route, avec oreillette noyée dans la salicorne. Donc Drucker a fichu en l'air Cécilia

Sarkozy. Au bout de 12 km. «Il y a eu erreur sur la direction à prendre. On s'est heurté de plein fouet et elle a fait un vol plané», confie-t-il. Mais rien sur les détails de l'atterrissage après le vol.

Juste après le sacre de Sarko à l'UMP, on reste un peu frustré de ne pas savoir les circonstances de la chute de madame. On apprend juste qu'elle a été rapatriée dans les salons quatre étoiles du Royal et que le mari, lui, a poursuivi sa balade sur son vélo en carbone, en appelant quand même «plusieurs fois pour savoir si elle ne souffrait pas trop». Il faut savoir souffrir un peu. Le plus inquiétant de ce haletant reportage mondain, c'est peut-être l'«erreur sur la direction à prendre». Pourvu que personne n'apprenne ça, à l'UMP.

* TV magazine Ouest, le 4 décembre 2004.





Le comble du remblai

La Baule rempile sous les toits

Le maire de La Baule est rien qu'un critiqueur. Yves Métaireau prétend que certains immeubles construits en front de mer sous l'ère Guichard sont mochedingues. Il envisage de faire coiffer leurs terrasses de faux toits, histoire de «gommer l'aspect grands carrés faisant masse»* et de «valoriser ces immeubles en terme architectural». Le maire de La Baule fait déjà miroiter la fière allure qu'auraient ces immeubles rechapeautés en bord de plage. Ce baratin patrimonial de pseudo embellissement urbain n'a

qu'une logique, ancrée dans l'histoire des trente glorieuses bétonnantes : cadeau aux promoteurs ! Ces braves bétonneurs croyaient l'espace du front de mer saturé. Voilà que le bourgmestre leur ouvre des perspectives inespérées de vente de nouveaux mètres carrés, avec vue imprenable sur la baie : «Les surfaces gagnées sous les combles pourraient permettre de réaliser studio ou petit appartement», que les «promoteurs intéressés pourraient aménager histoire de financer l'opération». Simple

détail, il faut réviser le plan d'urbanisme. Mais qu'est-ce qu'on ferait pas pour faire sourire un promoteur. Si face à la mer, les travaux sont bienvenus, en arrière du remblai, toute extension de villa est fermement refusée par la Ville. La petite pâtisserie architecturale n'a pas d'avenir. Seul le mille-feuilles de béton a droit de cité. Toute la crème revenant aux vendeurs de béton.

* Presse-Océan, le 3 décembre 2004.

Manches à air Ni pub ni soumise à l'aéroport

Pour déménager à Chantenay, Sandy Guimier a loué une camionnette chez Europcar l'an dernier. Le soir, une fois tout transbahuté, elle rend l'utilitaire à l'agence du loueur de l'aéroport. À la guitonne où elle remet des clefs, on lui demande d'aller garer la camionnette derrière le parking. Elle suit le marquage au sol, estampillé Europcar, qui lui impose de passer sous un panneau de pub 4 x 3. Sans indication de hauteur. C'est là que le haut blesse. Crac, elle cogne le haut de caisse contre le bas du panneau. Constat. Et pour l'assurance ? Revenez lundi, lâche l'hôtesse. Finalement, le gérant de l'agence de location n'a rien voulu savoir, ni pour faire marcher son assurance, ni pour se retourner contre l'aéroport qui a posé le panneau de réclame sans indication prévenant de son gabarit. Europcar finit par admettre que le problème du panneau est connu, sans démordeur de la facture de 1376 euros pour réparer le véhicule, à charge de la cliente bien sûr. En fait, elle aurait dû deviner qu'il fallait passer à côté, en empruntant un sens interdit pour rallier le garage ! Il a fallu que la démenageuse d'un jour se confie à l'émission de Julien Courbet sur RTL, pour que l'assurance de l'aéroport s'empresse de prendre en charge la facture en litige. Autre miracle, au même moment, le panneau trop bas, déjà signalé à la chambre de commerce qui gère l'aéroport mais jamais démonté, a fini par être enlevé. Passer une radio, c'est le début de la guérison.

L'air de rien

Les élus lâchent un vent

Avez-vous eu vent de la dernière mode ? Refuser les implantations d'éoliennes. Très tendance. Complètement dans l'air du temps. En résumé, selon les endroits, les moments et les auditoires, on vous soutiendra mordicus que les éoliennes sont des mochetés qui défigurent le paysage, des machines diaboliques qui distillent un bruit insoutenable, tournent aigre le

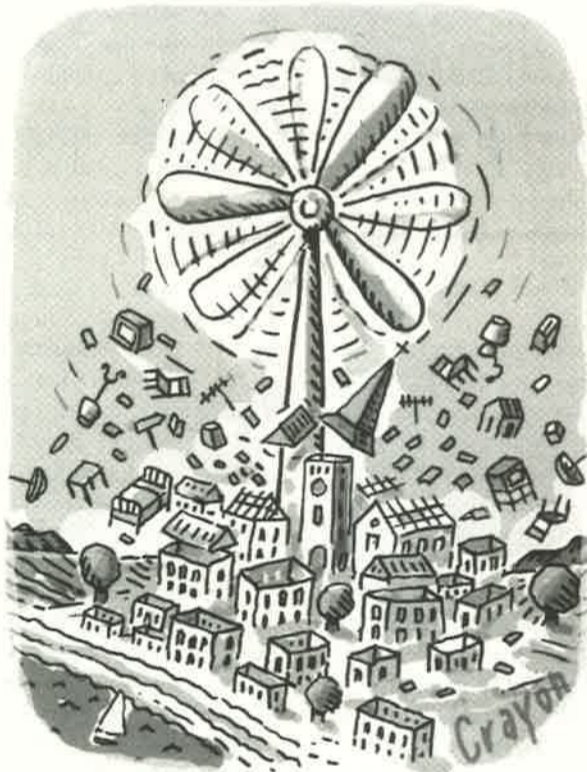
lait des vaches, et découpent en tranches les oiseaux migrateurs. Pas de ça chez nous, disent les élus locaux, ou alors bien planqué. Député-maire du Croisic, Christophe Priou veut bien des éoliennes en mer, sur le plateau de la Banche dont le dossier est est aux études préliminaires. Mais il ne veut pas entendre parler du projet de ferme éolienne d'Assérac qui ne pose aucun



problème d'environnement. Dossier pourtant bouclé, en attente d'avis favorable de la Commission des Sites. Maire du Pouliguen, Christian Canonne connaît tellement bien le sujet qu'il parle de pylônes à haute tension pour acheminer l'électricité produite, et qualifie de «mur» l'alignement de 17 éoliennes espacées de 366 m l'une de l'autre. Plus fort, l' élu préconise d'attendre avant de construire ces moulins à vent, sous prétexte que leur technologie va évoluer, le matériel de demain étant forcément plus performant. «Devons-nous en conclure, ironisent les Verts de la Presqu'île guérandaise, qu'il n'y a pas d'ordinateurs en mairie du Pouliguen, dans l'at-

tente du nouveau matériel plus performant ?»

L'attentisme technologique de Christian Canonne, qui doit se passer de bagnole, de téléphone ou de bretelle dernier cri en attendant toujours mieux, ne l'empêche pas d'envisager la construction d'un casino sur sa commune, proche du rivage, sans trop se frapper cette fois de l'impact sur le site et l'environnement. Le maire du Pouliguen n'est pas contre les éoliennes en mer, mais à condition de ne pas les voir. Si on pouvait faire des éoliennes enterrées, ou immergées, ce serait quand même mieux. L'énergie du futur ? Vents souterrains et rafales sous-marines.



Professeur Nimby

Le claquemur de la honte

Création imminente d'une brigade de police aux frontières du quartier.

Un environnement, ça se bichonne. Surtout si c'est le sien. Tous les moyens sont donc bons pour écarter le mauvais qui risque de polluer son cadre de vie : mauvais bruits, mauvais voisins, mauvaise pigmentation de la peau, mauvaise inflexion du destin, et même le vent mauvais, s'il arrivait en courant d'air. Les cafés concerts, les projets d'aires d'accueil des gens du voyage font régulièrement les frais de cet effet NIMBY, Not in my back yard. Voilà que les sans-abri et les traîne-misère ne sont pas mieux lotis : à Orvault, les braves citoyens viennent de manifester fermement leur détermination collective à vivre entre gens solvables. L'antenne

des Restos du Cœur était jusqu'ici abritée dans le garage d'un particulier, qui a récupéré son local en juillet. La mairie présente un terrain à fournir à l'asso de Coluche. Mais les riverains refusent mordicus et unanimement de voir leur asphalte usé par ces vils traîne-savates. La cote de l'immobilier pourrait s'en voir néfastement détériorée. Et le bruit de la faim, c'est infernal, ça empêche de dormir. La ville a préféré «ne pas s'opposer à l'avis de ses administrés»*. Pour les Restos du Cœur à Orvault, on

verra ça une autre année. Les pauvres hères profiteront de ces mois d'attente pour méditer sur l'exclusion, et sur l'occlusion version intestinale. C'est tout leur intérêt. Il vaut mieux comprimer l'estomac que déprimer. Mais on ne peut pas rejeter que des affamés. Il faut aussi s'entretenir sur le voisin de son voisin. Dans une rue du centre de Nantes, les conteurs de tri sélectif étant saturés, le dépôt de bouteilles de verre s'est fait au pied des récipients, avec son lot de verre cassé. Evidemment, les

riverains refusent de s'offrir un stage de fakir, et se plaignent du bruit, du danger des tessons de verre, tout en désignant les coupables : «de nombreuses voitures étrangères au quartier viennent opérer un ballet régulier»**. Le genre de formule insidieuse qui banalise la parano à l'échelon du coin de rue. Le «ballet» suggère même une permanence de rotations douteuses. Espérons que ces étrangères automobiles seront vite sanctionnées par une reconduite à la frontière du quartier. Sinon, faudra préparer des charters.

* Ouest-France, le 9 novembre 2004.

** L'Éclair, le 13 novembre 2004.



Nantes accueil L'ascension éclair du transfuge

Transfuge de Presse-Océan lors de la fusion ratée en 1999 entre Ouest-France et Presse-Océan, Jean-Marie Biette revient à Nantes comme directeur départemental de la rédaction d'Ouest-France, remplaçant Yves Scherr. Placé comme homme de la situation si jamais Ouest-France mange Presse-Océan, il n'est pas sûr qu'il soit si bien accueilli par les deux équipes. Son «chiracozapatisme» autoproclamé aura fort à faire pour s'imposer. Les uns soupçonnent un arrivisme forcené avec son ascension comète, de St Nazaire à Rennes, jusqu'à Nantes. Les autres se souviennent du pactole empoché en quittant Presse-O en planquant qu'il avait déjà signé son transfert au club rival. Les gens sont d'un jaloux.

**TOUS
LES ANCIENS
NUMÉROS À LULU
DEPUIS 1995
SUR
lalettrealulu.com**

La tour, prends garde Le passé a une gueule de renterré

Pendant les travaux, faites le tour de la tour. Le Château des Ducs se fait retaper pour y implanter le grand musée de ville. Le chantier oblige à creuser la cour intérieure pour y enfouir un réseau de tuyaux et câbles où passeront eau chaude, eau froide et électricité mitigée. Voyeurs de passé, les archéologues, ces malpolis, ont regardé ces dessous. Ces gougnaffiers ont découvert des vestiges en état de conservation étonnant : outre l'embase d'une tour polygonale du XIV^e, bel ouvrage à la maçonnerie intacte, ils ont surtout déniché une tour ronde du XIII^e siècle, magnifique édifice de 17 m de diamètre bâtie en 1207 par Guy de Thouars. État superbe,

feuillures des portes bien conservées, comme les gonds métalliques des huis. Caractéristique de l'architecture de l'ère de Philippe Auguste, ce cylindre de pierre appareillée est comparable à la tour du Louvre. Un site majeur, d'intérêt national, regrettent les archéologues nantais. On a bien vite rebouché les trous et ré-enfoui ces trop vieux cailloux. Et surtout, il est conseillé de ne pas en parler. La mairie de Nantes, maîtresse des lieux, tient à ce qu'aucune communication ne soit faite, même dans les milieux restreints du patrimoine et des vieilles pierres historiques. Aucune photo ne doit circuler. La fin du chantier du musée du Château ne doit prendre aucun retard. Dans les futures salles du musée, on n'a pas non plus été

trop regardant pour installer quatre cages d'ascenseur, trois niveaux de dalles en béton fortement armé protégeant quatre chaudières grosses comme des locomotives. On a aussi percé partout des batteries de dizaines de trous de vingt centimètres de diamètre, perforant les murailles pour passer les conduits. Bien des portes intérieures ont été discrètement élargies, quitte à scier sans vergogne des linteaux historiques, pour rajouter une pierre au milieu, en taillant dans la muraille pour satisfaire aux normes de locaux accueillant du public. Rattrapez-le, le passé s'est enfoui.

René Sans

Reclame La télé locale en pré crise de puberté

Petit écran, pub est à cran. Dès sa naissance, la télé locale aura fait ce qu'elle a pub.

Faut pas dire que la télé locale manque de nerf. Même si son nerf de la guerre, la pub, est dans un certain brouillard. Ovest-France, la Socpresse et les autres ne se sont énervés sur cette petite lucarne du coin que parce que le paysage publicitaire est en pleine bousculade. La grande redistribution, c'est la grande distribution, puisque d'ores et déjà, la télé locale s'ouvre aux spots des hyper et super. Il y a donc un marché à accrocher, mais qui va devoir trouver ses marques dans une nouvelle donne, entre les classiques supports papier des quotidiens régionaux, les nouveaux venus gratuits envahissant les grandes villes une à une, et les télé locales. Pas sûr d'ailleurs qu'on échappe à un bête phénomène de vases communicants sans le moindre effet démultipliateur : les budgets des annonceurs ne vont pas croître miraculeusement parce qu'on leur propose de plus nombreux points d'apparition.

Pour capter la pub essentielle à sa survie, la petite chaîne Télénantes a dû s'allier à la grande, en confiant ses intérêts à Inter-régions télévision. Cette régie appartient à la Socpresse, comme Nantes 7. La petite chaîne se retrouve donc dépendante de collecteurs de pub qui structurellement ont plutôt intérêt à servir leur partenaire Nantes 7. Même si les études d'audience ne feront pas le distinguo entre les deux chaînes sur le même canal. Mais les recettes, si.

Libère-toi de tes chaînes

Et justement, Télénantes va avoir un besoin crucial et croissant de rentrées publicitaires. Son budget, 1,4 million d'euros, n'aura pas un fifrelin de plus de la mairie de Nantes, la Communauté urbaine et le Département qui subventionnent. Le soutien de la Région, décroché sous l'ancien régime, a

été réduit à néant par Jacques Auxiette, à la tête des Pays de la Loire depuis les dernières élections. L'agrément du CSA pour cette fréquence nantaise impose à la chaîne Télénantes d'auto-produire la première année deux heures de programme frais (c'est-à-dire en première diffusion) par semaine. Et de monter en puissance, jusqu'à 4h30 la troisième année. Mais pour atteindre l'équilibre, il faut de la pub. Et cette manne escomptée par les deux opérateurs donne l'impression de business plans tirés sur la comète, quand on sait que toutes les télé locales en France bouffent leur baraque. Mais les appétits sont réveillés : fermé jusqu'à présent



à la télévision, le marché de la pub de la grande distribution est aujourd'hui ouvert, réservé aux télé locales jusqu'en 2007 où les chaînes nationales s'y mettront aussi.

Made in sur place

Prévue pour 2005 à hauteur de 20 % du budget, soit 280 000 euros de recettes, «la présence de la pub a vocation à progresser», indique laconiquement Dominique Luneau à la tête de Télénantes. Sans dire jusqu'où la course à plus de rentrée publicitaire doit aller pour éviter l'inéluctable pollution qui ferait virer la télé citoyenne à télé achat. Selon un récent sondage Ipsos*, 67 % des Français considéreraient la pub comme «une

source d'ennui», et 78 % iraient jusqu'à trouver qu'il y en a trop. Directeur de Nantes 7, Frédéric Herz concède qu'il a des doutes : «la publicité de grandes enseignes nationales échappe à la décision locale, et les petits commerçants n'auront jamais les moyens de se payer un spot télé». La clé ? Baisser les coûts de production des films de pub du cru. Dans d'autres télé locales, les journalistes tournent les spots de réclame. Mais les deux chaînes nantaises se sont refusées à mélanger les genres et à diluer leurs forces dans des productions annexes. Si les boîtes de prod veulent tirer les tarifs vers le bas, il leur faut inventer un mode de tournage à l'économie, et de montage éclair. Avec le risque de voir tous les spots made in sur place manquer de tout ce qui fait qu'une pub se distingue : un brin d'humour, un scénario, un mouvement, une singularité de ton, de couleur. La pub locale à budget local, ça s'est déjà vu au cinéma. Frappés par le ringardisme de leurs spots, les annonceurs du coin ont renoncé.

Pour que le petit écran devienne le grand encan, y'a du boulot. Outre les 280 000 euros de rentrées publicitaires nécessaires à la survie de Télénantes dès 2005 (qui doivent monter en puissance jusqu'à doubler en trois ans), Nantes 7 doit ratisser 700 000 euros la même année, et s'est donné cinq ans pour grimper à cinq millions d'euros par an, le seuil de rentabilité si en croit son business plan présenté lors de l'audience au CSA. Tout ça en tentant de capter les mêmes annonceurs potentiels. Ne dites pas à ma mère que je drague la pub à la télé, elle me croit pianiste dans un bordel.

Etienne Bougeotte

* Sondage réalisé en septembre 2004 pour l'agence Australie auprès de 1500 personnes. Cité par La Décroissance n°24, décembre 2004.

Prévention contre le soda Un Coca plein de flop

L'artiste light est-il soluble dans le Coca ?
En tous cas, les promesses de la firme
sont solubles dans le temps.



Un an après le très contesté labo d'artistes commandité par Coca-Cola light au Lieu Unique*, sur fond de lutte des intermittents du spectacle, le bilan n'est pas brillant. La firme n'a pas tenu toutes ses promesses. Et elle ne tient pas à en parler. Ni avec les artistes, ni avec les journalistes.

Alors à Nantes, c'est un peu la gueule de bois. De toutes les propositions artistiques présentées lors de l'exposition en janvier 2004, beaucoup d'auteurs espéraient décrocher la timbale. Il était question, dès le labo bouclé, de commercialiser des dizaines de produits dérivés : sets de table, gobelets, néons, jeux didactiques... Au total, rien. Que tchi. Walou. «On ne sait pas du tout quelles sont les actions commerciales prises par Coca», s'inquiétait, il y a quelques mois, l'un des artistes lors de cette résidence. La firme avait pourtant bien commencé en rétribuant généreusement les artistes : quelque 3 400 euros par tête pour la seule résidence, sans compter de substantielles rallonges pour la conception des œuvres. Mais quand on l'interroge aujourd'hui, le service communication de Coca Light bredouille que la firme n'a rien à dire, qu'elle ne divulgue jamais ses budgets partenariat et que la parole est aux artistes et au Lieu Unique. Et quand on insiste, le dir com se crispe en soupçonnant des intentions malveillantes... Pas courant, pour une multinationale de ce calibre, qu'une action qu'elle a elle-même initiée finisse si piteusement. Où est le retour d'image sur investissement ? Carat Culture, l'agence chargée d'assurer le coup entre LU et Coca, refuse carrément de parler. À la tête du Lieu Unique, Jean Blaise est le seul à positiver : «L'exposition était forte, belle et insidieuse. Pour lutter contre l'état d'esprit Coca, soit on dénonce, soit on fait de l'entrisme». L'entrisme aurait comme buté sur des huis bien clos.

N'importe quoi light

À écouter les artistes, Coca-Cola avait bien promis à peu près tout et n'importe quoi. Même une

belle expo à Paris. Aujourd'hui, les Nantais attendent toujours un signe alors que Coca, étrangement crispé sur une parole plus que light, a tourné la page ! «Ces gens-là m'ont déçu parce qu'ils s'en sont tenus à leur rôle de commande. Ils ont pris le fric et c'est tout ! Ils n'ont rien assuré derrière», peste l'un des neuf artistes. «On ne les a pas vus. Aucun investissement sur le plan artistique. Sincèrement, je reste sur ma faim», renchérit un autre avant de conclure : «ils ont été minables !»

Fin décembre 2004, les trois «lauréats» (Michel Gerson, Sandy Queudrus et Cyril Diatkine), dont les productions ont été cédées puis copiées sur canettes pour 6 000 euros pièce, seront libres de tout engagement. Et il sera temps de faire un point, en particulier sur ces 300 000 canettes diffusées sur tout le territoire notamment auprès de «people» sur la Croisette au festival de Cannes. Le tirage n'aurait pas excédé 200 000 exemplaires. Mais sur ce sujet aussi, motus officiel chez les communicants du soda noir. Les contrats en béton, négociés ligne par ligne par un bataillon d'avocats, imposaient aux artistes toutes sortes de contraintes et de clauses «industrielles» allant jusqu'à interdire de critiquer Coca light, de convoler avec une autre boisson gazeuse, voire de communiquer trop en détails sur les clauses du contrat. Pis, Coca qui ne saisit pas toujours les limites entre art et graphisme se serait arrogé le droit «d'adapter» les productions des artistes nantais à des fins plus commerciales. Autrement dit, un petit coup de Photoshop par-ci une petite retouche par là, et à la production... Un an après, rares sont les artistes, qui n'ont été pour Coca que des intermittents du design, à vouloir s'étendre sur le sujet. Des fois que Coca donnerait signe de vie. On ne sait jamais. Même en pensant que le Coca light, c'est un peu léger.

Mohamed Mauresque

* Lulu N°42 : «Démantèlement d'un trafic de Coca In au Lieu Unique»
** Ovest-France, le 25 septembre 2004.

LATULULULU?

• BONNE MINE.

Quest-France TV magazine, le 30 juillet 2004

La une du quotidien clame «la mission impossible des humanitaires» à propos du départ d'Afghanistan de Médecins sans frontières, tout en soulignant que «l'humanitaire reste un espoir pour une époque désempantée». Le même jour, le supplément télé du vendredi consacre deux pages à «Laurent Gerra au secours des Guatémaltèques». L'humoriste y prône la discrétion et dit vouloir éviter la médiatisation de son engagement humanitaire. Avec six photos de lui au milieu des mômes, c'est réussi. Sous un de ces clichés où trois gamines de 7 ou 8 ans cassent des cailloux devant le comique, une légende : «Dans la mine de Los Positos, à Ixchiguan, l'association intervient pour améliorer les conditions sanitaires des enfants de 5 à 10 ans qui y travaillent». Le patron aura bonne mine si le travail à la mine mine la santé de sa main d'œuvre de minots.

• LA CROIX ET LA BARRIÈRE

Quest-France, le 2 août 2004

Le quotidien catho publie un édito d'Emmanuel Le Roy Ladurie intitulé «Le blé, ce sans papiers», pétri d'histoire ancienne. Jusqu'au dérapage, en évoquant le VII^e siècle avant l'an zéro (balisé au jugé par la date présumée du premier vagissement d'un certain Jésus, célèbre fils à papa) : «Une vague culturelle beaucoup plus fruste, incarnée par la très respectable religion de l'Islam et par les invasions d'Arabie a recouvert progressivement à la façon d'un flot géant, le territoire entier des civilisations ci-devant hellénistique, phénicienne, juive, gréco-romaine de l'Est, puis byzantine...», écrit Emmanuel -Le Martel-Ladurie. Hé bé ! Une «vague culturelle fruste» ! Craché avec autant de mépris, dans un journal drapé dans sa dignité permanente chrétienne-démocrate, c'est à se demander où ça crate le plus.

• ETOILAC

L'Eclair, le 3 septembre 2003

On croyait Ayraut moins porté vers les sirènes du show biz en herbe et émissions clinquantes de la télé. Mais il faut bien saluer ses gloires locales quand on en a sous la main, et s'approcher du star system. Il a donc reçu en mairie Nawal El Bacha, 19 ans, candidate malheureuse de la dernière session de la Star Academy. Recalée en France, elle s'est classée deuxième dans la version marocaine du même radio crochet télévisuel. Pour Ayraut, ça fait son gars sensible à la culture populaire. Même si la jeune fille n'est plus nantaise, mais déjà installée à Paris. Vivement qu'Ayraut fasse son karaoké à la télé !

• VENGEANCE AVEUGLE

Quest-France, le 4 septembre 2004

Lu dans un compte-rendu du tribunal : «Carl, effondré par la décision de sa femme de le quitter, se venge sur la boisson». Pourvu que la boisson, victime innocente, ne se porte pas partie civile.

• EPATANTES PATATES

L'Eclair, le 21 septembre 2001

L'arrachage des pommes de terre aux Jardins du Cœur de Bouguenais a explosé les attentes : «Les prévisions de récolte estimées à 7 tonnes ont largement été dépassées : 8500 t à la pesée». Les prévisions d'arrachage de virgules sont aussi dépassées.

• CŒUR DE CIBLE

L'Eclair, le 24 septembre 2004

Opération séduction à coups de mortiers et de blindés légers dans la galerie marchande de Basse Goulaine. L'armée de terre «montre son savoir-faire et son savoir être». Le bidasse recruteur en chef ne mâche pas ses mots : «Outre l'aspect professionnel, le cœur du métier, c'est le soldat». Et le cœur du soldat, c'est la cible, pour l'ennemi, qui lui, ne tenait pas de stand.

• TU DIS QUOI ?

Plein Ouest, n° 119, octobre 2004

Si vous voyez un boutiquier parler tout fort tout seul, ne le plaignez pas pour ce drame de la solitude. Il pratique juste une technique sécuritaire : «faire semblant quand on est seul de parler avec une personne imaginaire», au programme d'une formation dispensée aux commerçants par le service sécurité de la CCI.

• LE COUP DU LATIN

www.loroux-bottreau.fr - Mi-novembre 2004

Formidable, le nouveau site internet du Loroux-Bottreau, présenté lors de l'accueil aux nouveaux habitants de la commune à la mi-novembre. La rubrique «événement» présente un machin intitulé «Maecenas ultricies libero», qui aurait eu lieu début octobre : «Aenan sed dolor sit maet wisi pretium porta. Aliquam erat volutpat. In erat», explique le site en trois bons paragraphes de latin de remplissage, cette fausse langue utilisée pour les faux textes des maquettes. La création du site confiée à une société multimédia aura duré un an. Fallait bien ça pour raviver la mémoire des événements gallo-romains.

• TRES IN DOS

Quest-France, le 27 novembre 2004

Pendant le festival des Trois Continents, une photo légende présente la tante et le neveu d'une même famille, les Bracho, très prolifiques dans l'histoire du cinoche mexicain : «tous deux représentent trois générations de cinéma». On a beau refaire soigneusement les comptes, un Bracho a dû être escamoté.

• MINUTES D'INTÉRIEUR

Quest-France, le 8 décembre 2004

Grandir en trois minutes, top chrono. Et le tout par l'intérieur. Au collège St-Gabriel de Haute-Goulaine, les élèves sont fortement incités à «faire pousser la personne par l'intériorité». On ne leur a pas dit sur quelle personne il fallait verser l'arrosoir et l'engrais, mais ils poussent. Une journée de réflexion a été dédiée à ce thème. Les collégiens y ont gagné trois minutes de silence par jour, à la fin de leur dernier cours. Pourvu qu'on n'en fasse pas des géants intérieurs.

• QUINTÉ DE TOUX

Quest-France, le 18 décembre 2004

À l'hippodrome de Cordemais, on inaugure vingt nouveaux boxes «pour le grand confort des chevaux et de tous ceux chargés de leurs soins». Ce qui conforme l'adage : un pour tous, tousse bourrin !

Trouveuse de même

Elle est la spécialiste de la lettre de rouspétance. Un modèle. Faut dire qu'elle dégaine vite son épistolaire, l'Ernestine. Ernestine Chassebœuf. Le genre de mémé à ramasser tout dans son filet à écrivettes : ses ronchonnades et ses rognés, ses invectives et ses quémantes publiques. Ses bafouilles finissent par des «j'attends votre chèque avec impatience, même si c'est en liquide, et j'espère que ma lettre vous trouvera de même.» Ou alors, «Je vous laisse, j'ai mon linge dehors, je voudrais pas qu'il mouille». Ses lettres escomptent toujours trouver ses destinataires de même : le général d'aviation qui tonitruie les nuages et qu'elle en a par dessus la tête, Jean Lebrun, le monsieur qui est émetteur à France Culture, Monsieur Gaumont, cinématographeur en salle, Madame Roselyne Bachelot, à l'époque ministre des chasseurs. Dans ce second recueil de lettres, l'Ernestine est un peu plus sérieuse. Forcément, elle écrit moins aux fabricants de gâteaux industriels, et plus aux journalistes qui ont remarqué son sens du second degré troisième âge, planqué sous une naïveté de prime abord.

Ernestine écrit partout, volume 2. Illustrations de Quentin Faucompré. Ginkgo éditeur.

Bars parallèles

Cette bande de pochtrons en débandade ne tient que par une cartographie minimale, limitée au lustré d'un zinc de troquet de quartier, et aux postillons du taulier d'un autre rade. Le reste baigne dans les gamma GT. Au sortir des débits de boisson, la ville est floue, un rien hostile. La flottille d'épaves se laisse dériver en se fiant à des caractères aux contours de mystère. C'est

Sur l'étagère à Lulu

ARRIÈRE-SAISON LITTÉRAIRE

La post saison des vieilles nouveautés de l'après rentrée, pré-mâché par nos envoyés spéciaux qui savent lire. Et copiner.

un premier roman aux accents céliniens, entre bibine et débine. Un «roman gris» qui refuse de tourner au roman noir, malgré un macchabée et des soupçons de flic. Le climat est prenant, insidieux, imprégné d'un parfum doux amer à la Delicatessen. L'écriture d'Arnaud Le Goëffec porte une attention enjouée aux gens ordinaires, simples héros de bistrot, jamais très frais, attachants. Leurs amitiés sont scellées dans la tournée qu'on remet, jusqu'à ce qu'un oiseau de malheur vienne bousculer cette lente cirrhose collective. Pour jeter à la gueule un passé qu'aucune gueule de bois n'a pu faire passer.

Basile et Massue, d'Arnaud Le Goëffec, éd. L'Escarbille.

Pomme de dix cordes et arachidéogrammes

Les clichés, ils leur tordent le cou d'un coup de crayon rageur, en deux petits livres de croquis croquignoles, avec l'air de s'appliquer à faire de beaux dessins. Quand quinze papas de Guillaume Tell tentent d'arbalèter à qui mieux mieux sur quinze cibles à en perdre plein la tête, à moins que ce ne soit la pomme. Quentin Faucompré fait mentir l'adage Tell père Tell fils. Quand Tanguy Jossic, autre gribouilleur à Lulu, ne met pas le feu au cul des lapins, c'est qu'il croque un rébus, ou que ses cacahuètes sont frappées d'une obésité de papier. Ses vers de terre se tortillent à tort et à travers. Il triture les adages et torture les aphorismes. Ah, c'est du joli !
Une vie ordinaire, de Tanguy Jossic, et La sixième pomme, de Quentin Faucompré. Ed. Mémo, coll. carnets dessinés. Y'a même un gadget avec : une fois trouvé le truc pour déplier la couverture, on obtient un petit poster. Mais pour la remettre, c'est coton.



Le droit à la presse

L'information sur l'information est quasiment un monopole que la presse s'est arrogée pour parler d'elle même. Simplement pour garder ses distances avec la presse, il faut compter sur ses propres farces. Et déjouer les tics et embrouilles des pros de l'info, formatée comme un produit de consommation, à gober au cours d'un zapping sautillant au royaume de spectaculaire. Il faut s'armer contre le pré-mâché de supermarché. Qu'il soit gouvernemental, néo-libéral ou platement à plat ventre devant le credo capitaliste. À moins qu'il ne soit sécuritaire ou distille le divertissement de diversion. JT trafiqués, articles tendancieux, tout se décrypte. Cette brochure de 24 pages aide à y voir plus clair. Impec pour amener des élèves à regarder autrement la machine à informer.

Informé sur l'information. Petit manuel de l'observateur critique des médias. Edité par PLPL et Acrimed, l'association action critique médias. Commandes auprès de Co-errances, 45 rue d'Aubervilliers, 75018 Paris. 1 à 4 exemplaires ; 2 euros l'unité + 1 euro de frais de port. 10 ex. : 15 euros, port compris.

Epreuve de piano

Quest-France : une rédaction digitalisée

La police connaît les journalistes sur le bout des doigts.

Remake de cambriolage à la rédaction nantaise d'Quest-France, cet automne*. Et toujours dans le bureau du réd'chef. Plainte est déposée. La police débarque dans la rédaction, apprend avec surprise que le code d'entrée des portes n'a pas changé depuis leur précédent déboulé pour les mêmes motifs. Qui a fait le coup ? Comme quelques mois plus tôt, on se fie au grand relevé d'empreintes digitales de tous les salariés. On fiche, et on fait le tri. Et là, comme la première fois, pas le moindre tollé, sauf un tract du SNJ. Pas une voix ne se lève contre le branle-bas de combat sécuritaire. Tous ceux qui ne l'avaient pas déjà fait se soumettent retournant docile-

ment au commissariat pour se faire encre le bout des doigts, «au piano» comme disent les flics. Sur la cinquantaine de journalistes et administratifs de la rédaction nantaise, il n'y a pas une demi-douzaine de résistants à refuser par principe d'être considérés comme suspects potentiels. Pas très rassurant sur la capacité à résister plus généralement aux pressions, ce qui est pourtant un must largement affiché dans le milieu. Pour la police, des empreintes trouvées dans le bureau où a été commis le vol permettent de cibler un nouveau suspect plus plus. La police n'étant pas, comme chacun sait, dentellière, il a été embarqué menotté, sirènes hurlantes, du siège du

journal à son domicile respectif. Et là, exhibé entravé devant ses enfants, pour une perquisition qui n'a rien donné. Comme la première fois*. On passera rapidement sur l'éthique brandissant la présomption d'innocence, le respect de la personne, et autres principes maison interdisant de mettre nommément en cause des gens qui ne sont pas jugés. Là, c'est différent, il y a eu atteinte à la propriété privée du groupe Quest-France. Un tel sacrilège lève de facto et illico les sacro-saints principes. Par principe.

Albert Lombre

* voir Lulu n° 45 : «une rédaction empreintée».

Inspecteur gadgo

Un genou grelottant menaçait le pandore

Descente de gendarmes mobiles dans un camp de nomades, à Sainte-Luce-sur-Loire. Tout le monde suspect, forcément. Le 10 novembre, à 6 h du mat, un pandore a ouvert le feu un peu vite en ouvrant en même temps la porte d'une caravane. La légitime défense va être difficile à défendre. À moins que le gendarme casqué, ganté, gilet pare-balles et arme au poing, n'ait été menacé par les yeux écarquillés de la jeune fille de 19 ans arrachée au sommeil par de grands coups de croque-nots dans sa porte. Effrayée,

elle a les mains sur la tête. Le pandore de choc a le doigt sur la gâchette. Il tire. Elle s'en tire avec une balle dans le genou. Le gendarme peut se féliciter d'avoir bien ciblé sa victime : immunodépendante, la jeune fille est handicapée à 80%. «*Son arme était en position de service. Il s'agit d'un homme habitué à ce type d'interventions*», dit la gendarmerie, alors que les collègues de cet ami du petit déjeuner en gilet pare-balle excusent le balourd qui avait «*à peine rentré l'épaule dans la caravane quand le coup de feu est parti. Il tenait son arme baissée quand il a franchi*

le chambranle. La marche était haute, la porte de la caravane étroite et il portait un lourd équipement sur le dos»**. Cartable trop lourd, caravane mal fichue, voilà donc le cocktail fatal. On attend donc de voir traduire en justice ce foutu fabricant de caravane dont l'inconséquence aura perturbé le brillant savoir-faire du performant militaire. Il est urgent de concevoir des genouillères pare-balles pour handicapés dormant dans des roulottes à porte étroite.

* Ouest-France, le 12 novembre 2004.
** Presse-Océan, le 12 novembre 2004.

Vous saurez toutou Les chiens du voyage

Aperçu à l'accueil du public de la Communauté urbaine, un calendrier remplaçant les noms de saints par des noms de chiens. Un modèle déposé conçu et vendu par une société de Rouen. Sympathique de prime abord. Mais en épluchant les sobriquets proposés pour nommer son clebs, surprise : au milieu des Rex, Galopin, Snoopy, Brutus et Rintintin, apparaissent les noms de Gipsy, Gitan, Nomade, Bohémien, et même Tsigane pour le 25 novembre (aussitôt suivi par Gendarme attribué au 26 novembre). Aucune autre communauté ne trouve ainsi place dans ce calendrier. Petit rappel : la Communauté urbaine, comme chacun sait, s'occupe des terrains des gens du voyage. Après ça, faut pas que les gens du voyage s'étonnent d'être traités comme des chiens.

No border Tous les chemins mènent aux Roms

C'était l'été. Les petits oiseaux sifflaient un air à la mode dans les karaokés, les rayons de soleil gazouillaient, et le tribunal de grande instance de Nantes venait d'ordonner l'expulsion des huit familles de Roms, survivant dans la misère, établies depuis un an sur l'aire d'accueil des gens du voyage, à Bouguenais, derrière l'aéroport. Les gens du voyage, faut que ça voyage, c'est bien connu. De force s'il le faut. Élu PS, Alain Robert, président du syndicat mixte qui gère les aires d'accueil des nomades, veut donc les mettre dehors. Les renvoyer sur la route, plus exactement. «*La situation était urgente*, explique-t-il à *Ouest-France*. *Il faut que cette aire redevienne une aire d'accueil pour les gens du voyage français.*» Et voilà le retour de la bonne vieille préférence nationale. Ou une version soft du nettoyage ethnique. Le titre d'*Ouest-France*, «*Les Roms ne savent plus où aller*», aurait

dû ajouter «*pour échapper à la répression socialiste*». Mais faut excuser l'élú. Il avait l'esprit ailleurs. C'était l'été, il allait justement partir en vacances. Des vrais gens du voyage, il allait en voir plein l'aéroport.



ERREUR DE TIR



Cadeau de gadjo Camp dira-t-on

La mémoire de ces barbélés a des échos amers, aujourd'hui. Un prof d'histoire vient de publier une étude sur les camps d'internement des nomades en Loire-Inférieure, sous Pétain. Les baraques en planches étaient percées par la froidure, tenaillées par la faim. On y avait déjà parqué les réfugiés républicains espagnols, puis les nomades, arrêtés pour leur sale crime, la bougeotte. On leur a confisqué leur seul bien, la roulotte, pour leur bien, bien sûr. C'étaient les indésirables, sous citoyens simplement jugés indignes d'appartenir à la communauté nationale. Une catégorie sociale

tout à fait officielle où l'on fourrait d'office vagabonds et clochards, prostituées et proxénètes, avorteuses, gens du voyage et toxicos, repris de justice et «*gens de sans aveu*», et tous individus «*suspects du point de vue national*» selon la terminologie vichyste. «*L'internement de toutes ces populations dans un même camp avec des nomades et des politiques vise bien à créer une confusion dans l'esprit des «honnêtes gens» et à empêcher toute commisération*», écrit l'auteur.

* La Forge & Choiseul, les camps de Châteaubriant, 1939-1946, par François Macé, éd. de l'amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé.

Boule à zéro

Téléportation d'une roubignole

La chirurgie amateur domestique victime d'un coup de ciseaux sur le net.

Au secours, un testicule a disparu ! Faut dire qu'il était hallucinogène. Voilà l'histoire : pour le festival des Utopiales cet automne, une bande de petits filous, artistes et science-fictionnados, a conçu une exposition assez rigolote, libre-service d'organes improbables à greffer soi-même chez soi, avec son bis-

tour de cuisine. Un groupe de Bordelais, regroupé autour du scénariste Mael Le Mée a créé une marque plus vraie que nature, l'Institut Benway, lançant une gamme d'organes portatifs, en plastique couleur tripes, baignant dans un quasi jus de boudin de synthèse, chacun bien emballé en sachet individuel au design années 50*. On peut donc acheter sans ordonnance un choix étonnant : glandes salivaires aromatisées, dentition stomacale, ongles à scrotum pour se les grater, surpeau à piercing pour pas abîmer sa vraie peau, barrettes de mémoire à adjoindre au cerveau, et encore testicule hallucinogène, un appoint pour le fun. Toute cette panoplie d'«*organes de*

confort» a été présentée à Nantes pour le festival (et est désormais en vente libre à la boutique du Lieu Unique), mais sur le site internet des Utopiales, la liste de ces machins rigolos a été amputée. De quoi ? Du testicule pardi, méchamment sectionné comme si de rien n'était, au milieu d'une phrase, entre «*et encore*» et «*autant de moyens pour le consommateur d'accéder au progrès corporel sur mesure*». Les artistes pince-sans-rire assuraient pourtant que cette glande génitale mâle était accessible à toutes les bourses. La castration virtuelle était née, il y a de quoi halluciner. Mais depuis, Lulu a interrogé l'institut Benway, qui a alerté les Utopiales, qui a demandé à son web master de regreffer vite fait le testicule manquant. Après l'anti-matière, voici l'anti-chatrière.
* www.institut-benway.com



Moulé à la louche

Un gendarme, un jambon

La délinquance cochonne est len net recul. Le 3 décembre, cinquante moules à jambon ont été volés chez un fabricant de charcuterie de Basse-Goulaine. Un fourgon est repéré. Un suspect arrêté. On a mis les moyens : vingt voitures bleues de gendarmerie pour cinquante pandores à roulettes, le tout coiffé d'un hélico. Soit un mili-

taire par moule à jambon : ça, c'est du ratio ! Pourvu que ces braves gendarmes n'aient pas trop charcuté le suspect.



Ont œuvré à ce numéro : Fred Crayon, Pich, Frap, Nicolas de La Casinière, Minou Brouet, Jules de chez Smith, José Porcelet, Mohamed Mauresque. Mise en page : Nathalie Brodin. Directeur de Publication : Nicolas de La Casinière. Producteur : en fuite. N° ISSN : 1270-4911- N° CPPAP : 77122AS. Dépôt légal à parution. Flashage : Western Press Ltd. La Lettre à Lulu est éditée à 3500 ex. sur papier recyclé par LNG pour La Luttre à Lulu, asso 1901, 11 rue des Olivettes, 44000 Nantes. E-mail : contact@lalettrealulu.com. Toutes les archives du journal (sauf le dernier numéro) sur lalettrealulu.com.

Abonnement 20 € = 10 numéros

Nom : Chèque à l'ordre de
Prénom : La Luttre à Leuleu,
Adresse : 11 rue des Olivettes
44000 Nantes